

## ***Comité Technique Local du 6 Avril 2018***

### **« Les raisons de la colère ! »**

#### **Voici la Déclaration liminaire lue par vos représentants**

*Madame la Présidente,*

*Au préalable les élus FO-DGFIP64 dénoncent la fusion possible des CTL et des CHS-CT à l'instar du privé au sein du CSE (Conseil social économique).*

*En effet, cette nouvelle instance n'aurait pour objet que le constat des effets restructurants dans nos services en réduisant le dialogue social à sa plus simple expression.*

*Les annonces gouvernementales (suppression de 50 000 fonctionnaires d'État, les réductions budgétaires, le rétablissement du jour de carence, la mobilité, la hausse de la CSG uniquement compensée jusqu'en janvier 2019, la perte du pouvoir d'achat de 16 % depuis 2010, l'absence de plan de qualification, etc.....) ont conduit à une forte mobilisation des agents (59,30 % dans ce département).*

*Cela traduit d'une part le mécontentement des agents dans l'exercice de leurs missions au quotidien et d'autre part leurs inquiétudes légitimes quant à leur devenir au sein de la DGFIP, dont on se demande parfois s'il y a un pilote dans l'avion.*

*Le manque de moyen humain (+ de 160 départs à la retraite en 3 ans, si les demandes au 28-02-2018 sont confirmées) font que les postes et services sont exsangues. Nos collègues n'en peuvent plus (maladie, burn out etc....) . Beaucoup d'entre eux sont au point de rupture.*

*Les collègues sont inquiets quant à la pérennité de leurs structures, en témoigne l'audience que vous avez accordée à nos collègues du Sip/Sie d'Oloron, ils ne sont pas les seuls, d'autres collègues vous solliciteront !*

*De nombreuses structures ne sont pas dotées des effectifs nécessaires à leur bon fonctionnement. Les laissez-vous mourir à petit feu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de combattants ?*

*Le palliatif imposé par la Direction Générale, à savoir fermer toujours plus au public pour compenser les emplois non pourvus, est arrivé à son point d'orgue. Et en matière de musique il ne faudrait pas que certains soient tentés d'imposer des cadences infernales afin de remplir les objectifs assignés. Nous espérons que vous y veillerez en passant des consignes strictes, comme votre prédécesseur avait pu le faire par le passé.*

*Enfin nous avons deux questionnements. Le premier porte sur les restructurations envisagées en 2018, avez-vous pris une décision ?*

*Le deuxième est en attente de réponse de votre part sur la possibilité d'octroyer une autorisation d'absence concernant l'épisode neigeux.*

En réponse à notre liminaire, sur l'épisode neigeux, la Présidente plaide coupable mais uniquement sur la non réponse apportée aux Secrétaires Départementaux qui l'ont sollicitée. Elle a considéré que, comme des instructions strictes avaient été données, cela valait réponse. Sur le contenu, elle n'a pas changé d'avis.....

Pour autant nous constatons que c'est le flou artistique. Certains Chefs de Poste et de Services ont appliqué les consignes de la note (qui ne leur laissait aucune marge de manœuvre sur la possibilité d'octroyer cette autorisation alors que certains l'auraient accordée d'office).

Face à la demande d'harmonisation en faveur de cette journée d'autorisation la Directrice a campé sur ses positions.

Elle a également assuré qu'elle passerait dans tous les services avant l'été tout en précisant qu'elle s'était interrogée sur l'opportunité de se rendre à nouveau sur Oloron alors qu'elle n'avait pas visité tous les sites.

Elle va étudier la demande de mopieur A3 au rez de chaussée et a assuré que le CFP d'Oloron perdurerait mais les agents n'exerceront plus forcément le même métier. Dès qu'elle aura une visibilité complète au titre de 2019, elle précisera aux agents s'il y a transfert ou pas de l'hôpital et du SIE. Pour l'instant les renforts se concrétisent par 2 semaines d'EDR et pour mai et juin aucun engagement n'est pris. Il sera étudié en fin de mois. Les collègues sont dispensés de CRT.

### **Au menu de ce CTL figuraient :**

#### **► La modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de Monein, Bayonne Centre Hospitalier, St Étienne de Baïgorry et du CDFIP d'Oloron :**

Nous avons indiqué que nos collègues n'étaient pas pour l'extension de la fermeture au public qui génèrent des départs, de l'agacement de la part des usagers voire des agressions verbales et insultes pour les collègues, qui situés au rez de chaussée, se voient interpellés par le quidam.

Il convient de souligner la conscience professionnelle de tous nos collègues et ce n'est que parce que la Direction Générale ne met plus les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services qu'ils sont contraints et forcés d'opter pour la réduction des ouvertures au public.

C'est un non choix, fidèle à notre ligne de conduite nous avons voté contre. Car après ces réductions d'horaires la DG dira qu'il n'y a plus de public et fermera les sites.

#### **► La réorganisation de l'accueil et la mise en place d'une caisse commune à Bayonne Vauban :**

Visiblement les conclusions du groupe de travail n'ont pas été communiquées aux agents.

Comme la veille, la Directrice avait retiré ce point de l'avis du CHS-CT, elle ne pouvait qu'en faire de même au CTL. Elle n'a précisé ce point qu'après les débats.

Il ressort du groupe de travail que l'accueil primaire plus l'orientation se fera au RDC (instruction des demandes simples ainsi que des demandes de documents avec réponse différée).

Toujours au RDC les box E,F et G seront dédiés à un accueil dit « plus complexe ». Il n'est pas exclu qu'un accueil « complexe » se fasse à l'étage.

Le groupe de travail propose également un accueil sur rendez-vous des usagers.

La Direction constate une augmentation de 1 % de l'accueil à Vauban qui correspondrait, selon elle, au fait que la Trésorerie Amendes des Landes est fermée certains après-midis.

#### **« Faites ce que je vous dis, et non pas ce que je fais »**

La Direction a fait part également d'un blocage de la gestion de la file d'attente (en fin de vie sur Pau) et qui bloque.....Bayonne et Biarritz.

**Pour vos représentants FO il n'est pas possible sans un réaménagement de la banque d'accueil avec un véritable point d'orientation de réduire la file d'attente.**

Pour Bayonne, la Direction nous indique que c'est le SIP qui sera chargé de l'accueil primaire et de la délivrance des tickets, les box étant occupés par un agent du SIE et des SPF.

L'agent dans le box décidera, en fonction du ticket reçu, s'il s'agit d'un accueil primaire ou plus complexe.

**Les élus FO ont une fois de plus souligné les maladroites commises par la Direction dans sa communication et la non information des agents.**

La Directrice du Pôle Gestion Fiscale ne prévoit cet accueil que vers septembre ou octobre 2018, ce qui a semblé contrarier la Directrice. Cette dernière a précisé que le CHS-CT et le CTL disposeraient de plans mais, que les travaux seraient fonction des contraintes inhérentes au bâtiment. **Traduisez faudrait tout casser, et refaire un accueil digne de ce nom, sauf que la DDFIP n'en a pas les moyens !**

Il est prévu une caisse unique avec paiement par numéraire ou carte bancaire.

► **Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous :**

L'accueil sur rendez-vous ne devrait être totalement opérationnel qu'en juin 2018. Il ne sera utilisé que pour des réponses spécifiques, le but étant, par un contre appel téléphonique, de dissuader l'utilisateur de se déplacer. C'est un nouveau canal offert à l'utilisateur qui, au vu des moyens humains dont dispose la DDFIP, va créer des flux tendus.

Ajouter à cela la délivrance différée de certains documents et vous comprendrez que l'accueil risque d'être encore plus sportif et explosif.

La Direction au passage nous a signalé que certains états civils n'étaient pas certifiés et créeront de surcroît des non-appariements entre les employeurs et la DGFIP ayant pour conséquence l'attribution à tort d'un taux alors qu'ils sont non imposables.

**Les élus FO ont fait remarquer qu'avec le nouveau protocole 2 visites correspondaient à environ 11mn et la délivrance de 4 papiers alors qu'auparavant l'agent prenait 1minute 50 pour 2 visites et 2 papiers.**

**Cherchez l'erreur !**

Aux objections des diverses OS, la Direction a signalé qu'à Orthez la délivrance de documents sous 8 jours était effective et qu'au SIP d'Oloron les agents intéressés avaient reçu un kit avec un pas à pas.

► **Création à la DDFIP de la division des ressources :**

aucune remarque de notre part, puisque l'argumentaire sera développé au point suivant.

Par contre la Direction nous a informé de son intention de rapatrier tous les collègues de l'Inspection Académique au sein de la DDFIP (conséquence de l'engagement de M Nesa pour l'obtention du Centre de Contact).

Il y a également la volonté Directionnelle de « sortir » la TPM de Pau du locatif pour la réinstaller dans le domanial (Rue d'Orléans??). Un COPIL doit se réunir la semaine du 9 avril. Les besoins des services situés à l'IA seront étudiés et ne nécessiteront pas forcément le déménagement de la Pairie Départementale.

► **Déploiement de SIRHIUS (toujours plus près des étoiles!)**

Nous vous renvoyons à nos commentaires en CHS-CT, les interventions et réponses étant les mêmes.

► Un point sur l'exécution budgétaire a été fait par M Cagnat. La dotation est en baisse de 5 %.

Les dépenses immobilières et d'affranchissements ont baissé alors que dans le même temps celles afférentes à l'informatique ont augmenté.

Le budget de sécurité a également augmenté suite au changement de système d'alarme sur 2 sites.

► **Questions diverses.**

Les élus FO alertés par les collègues ont fait part de leur inquiétude et du sentiment d'abandon du Service PRS. La Directrice a semble-t-il appréhendé le problème et compris le sens de la prochaine visite du CHS-CT dans ce service.

La Direction nous a indiqué à ce propos qu'il manquait 10 Inspecteurs en Béarn et que le PRS en représentait 20 %.

Nous nous sommes également inquiétés du transfert des amendes à la Trésorerie d'Anglet sans agents ayant la connaissance de l'historique (puisque le seul agent pressenti a réussi son concours, nous le félicitons au passage).

Enfin, concernant le Secteur Public Local et plus particulièrement le PES ASAP, nous avons évoqué le décalage important qui peut exister entre la prise en charge des titres et la réception par les usagers avec le risque que ceux-ci reçoivent la lettre de rappel 2 jours après celle du premier avis. Ce dysfonctionnement a été relevé au niveau national avec pour toute réponse par La direction Générale : "ce n'est pas nous, c'est la Poste". Certes, mais pouvons-nous nous contenter d'une telle réponse lorsque l'on sait que sur le terrain nos collègues à l'accueil ne pourront se contenter de répondre cela à l'usager!!!!

La Direction Générale demande le déploiement d'outils sans se préoccuper de savoir si toute la chaîne fonctionne! Quand bien même la poste ferait défaut, n'est-ce pas à la DG à intervenir ?

La Directrice s'est engagée, si ces dysfonctionnements apparaissaient dans le Département, à intervenir auprès de la Poste.

De façon globale la Directrice a répondu au manque de moyen humain par une étude au cas par cas de l'attribution de l'EDR.

Nos collègues n'étant pas « extensibles à loisir » force est de constater qu'ils ne pourront satisfaire tous les besoins.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions !!!**

**Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :**

**Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) Floriane De-Linage (SIE Bayonne) Sylvie SERRE (SIP ANGLET/BAYONNE) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)**